

Le "compte à rebours" de la réforme du baccalauréat est "assez soutenu", reconnaît Jean-Michel Blanquer

"Le gouvernement est sur un équilibre entre la rapidité et la sérénité" concernant la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat, déclare Jean-Michel Blanquer au Sénat le 3 octobre 2018. Le "compte à rebours" est "assez soutenu", ajoute-t-il. Le ministre de l'Éducation nationale assure que l'articulation avec le calendrier de Parcoursup permettra une "prise en compte" des épreuves de spécialité mais reconnaît "une problématique" de ressources humaines concernant les nouvelles spécialités. Il évoque aussi l'orientation, les manuels et l'autonomie des EPLE.



Jean Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale JBV News

La réforme du baccalauréat "n'est pas de l'huile de foie de morue, c'est de la vitamine C, elle est enthousiasmante", déclare Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, devant les sénateurs le 3 octobre 2018, lors d'un débat consacré à ce thème en séance publique.

Les questions des sénateurs ont largement porté sur le choix des spécialités et leur implantation dans les établissements scolaires. Catherine Morin-Dessailly (Union centriste, Seine-Maritime), présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, estime que si les sénateurs soutiennent "le principe" d'une réforme de cet examen, "quelques points restent en suspens" : l'articulation du calendrier du baccalauréat et de Parcoursup, les "conséquences pour les classes préparatoires", l'autonomie des établissements, ou encore l'orientation des élèves. Catherine Morin-Dessailly estime par ailleurs que "la réussite de ce bac sera aussi liée à la question budgétaire".

Le calendrier de la réforme du baccalauréat. "Le gouvernement est sur un équilibre entre la rapidité et la sérénité" concernant le calendrier de mise en œuvre de réforme du baccalauréat", explique Jean-Michel Blanquer. Selon lui, "le compte à rebours" de la mise en œuvre de la réforme est "assez soutenu", alors qu'ID-FO avait dénoncé, en août, un "calendrier intenable" ([lire sur AEF info](#)) et que des proviseurs déplorent un manque d'information ([lire sur AEF info](#)).

Les programmes du lycée sont attendus "fin octobre", détaille le ministre de l'Éducation nationale ([lire sur AEF info](#)). Ils seront rendus publics et feront l'objet d'une consultation en novembre, avant leur finalisation en décembre. Jean-Michel Blanquer souligne que le Conseil supérieur des programmes prend en compte des "observations faites par les acteurs de l'enseignement supérieur", en particulier par les universités et les professeurs de classes préparatoires, dans la rédaction des programmes.

L'articulation avec Parcoursup. "La question du calendrier sera réglée dans un sens qui permet la prise en compte des enseignements de spécialité", assure Jean-Michel Blanquer. Interrogé par Pierre Ouzoulias (CRC, Hauts-de-Seine), qui estime que les récentes annonces de modification de Parcoursup par le ministre de l'Enseignement supérieur ([lire sur AEF info](#)) vont rendre "matériellement très difficile l'intégration de tous les résultats du baccalauréat", le ministre répond que la tenue des épreuves de spécialité au retour des vacances de printemps, comme le prévoit la réforme, "laisse un délai suffisant pour que les notes des candidats soient intégrées avant juillet". Le ministre souligne "une entente" avec le ministère de l'Enseignement supérieur sans précédent "depuis le début de la Ve République".

L'organisation des spécialités. Le ministre rappelle que l'implantation des spécialités va "répondre à une nécessité d'équité territoriale". Sept spécialités se retrouveront "dans tous les lycées de France" ([lire sur AEF info](#)) à l'exception d'établissements de petites tailles, tandis "qu'une ou plusieurs des 5 restantes seront également proposées". Pour rappel, la circulaire parue en septembre ne le précisait pas ([lire sur AEF info](#)).

Concernant les ressources humaines, le ministre reconnaît "une problématique plus importante dans les disciplines nouvelles, telles que 'sciences informatiques'". Il souligne l'existence d'un "grand plan de formation", "planifié" et précise que la spécialité sera implantée progressivement au cours des prochaines années.

La sénatrice Maryvonne Blondin (PS, Finistère), souligne que les couplages de spécialités entre établissement risquent d'entraîner "des problèmes de transport, d'emploi du temps et de responsabilité".

Les épreuves. En terminale, "une épreuve se tiendra quasiment toutes les 7 semaines", estime Max Brisson (LR, Pyrénées-Atlantiques), qui dénonce la lourdeur de la nouvelle formule du baccalauréat et du contrôle continu et un risque de "bachotage continu". "C'est identifié", lui répond Jean-Michel Blanquer, pour qui "il serait absurde de reporter vers d'autres moments de l'année la lourdeur du bac actuel". Il souligne la "simplicité" de la nouvelle formule : "les établissements organisent les épreuves comme ils le veulent, dans des fourchettes de date larges".

L'autonomie des établissements. "L'autonomie des lycées doit être renforcée par la réforme, plus fortement que les collèges." Selon Jean-Michel Blanquer, le projet autour des spécialités "invite à la créativité" : "d'ici à janvier, les proviseurs peuvent créer ce qu'ils veulent pour leur lycée !" L'objectif de la réforme est aussi de "renforcer l'autonomie de l'élève", en le mettant "dans une position de choix plus grand".

L'orientation. Ouvert à l'idée d'une extension d'un deuxième professeur principal à d'autres classes que celle de terminale ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer fait savoir que "nous allons développer ce type d'expérimentation en 2nde cette année, puis en 1re". "L'ensemble de la réforme du baccalauréat réclame une réforme de l'orientation", affirme-t-il.

La préparation des manuels scolaires. "Les éditeurs de manuels scolaires sont déjà en contact avec

le CSP pour savoir quelles sont les tendances et commencer à travailler", il est donc "faisable" que les élèves disposent de nouveaux manuels à la rentrée 2019. Le ministre ajoute qu'il "travaille" pour que le coût des manuels "soit considéré comme un investissement". C'est également une "occasion de modernisation", dit-il, faisant référence à la région Grand Est ([lire sur AEF info](#)).

La correction des épreuves. "Nous prenons un chemin de 'sincérisation' du bac", estime le ministre de l'Éducation nationale. Selon lui, "nous sortons de l'artificialité des séries, du bachotage, du travail réalisé à la dernière minute". Les corrections "ont vocation à être sincères, ce sera peut-être plus le cas après 2021 qu'aujourd'hui", ajoute-t-il.

L'enseignement agricole. Face aux inquiétudes des syndicats de l'enseignement agricole ([lire sur AEF info](#)), qui dénoncent notamment la disparition de l'agronomie dans les grilles horaires, Jean-Michel Blanquer met en avant la création de la discipline de spécialité "biologie-écologie". La réforme du baccalauréat a comme conséquence "un enrichissement des possibilités", notamment car "des ponts plus importants" existeront entre les filières générale, agricole et technologique.